Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260224-2026_27-DE

COMMUNE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS

N° 2026 - 27

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Quorum : 12
Présents : 19
Représentés : 03
Votants : 22
Date de la convocation : 16 février 2026 | **Date de l'affichage :** 16 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre février à vingt heures trente, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie de La Guerche-de-Bretagne, sous la présidence de Madame Élisabeth GUIHENEUX, Maire.

Présents : Elisabeth GUIHENEUX, Maire – Amand LETORT – Katia BONNANT – Mathieu VINCENT – Carine GERMOND – Olivier DESPREZ – Brigitte DARRICAU – Daniel FEVRIER, adjoints – Thérèse SAUDRAIS – Brigitte GARDAN – Pascale GRIFFON – Jean-Charles MOREAU – Idrys CLARAC – Anthony TUAL - Anne TAILLANDIER – Eva CONTRERAS – Carole LEGUENET – Lionel COSSON – Sébastien LAMY –

Excusés : Annie BOUSSEAU pouvoir à Olivier DESPREZ - Sandrine DYLIS pouvoir à Lionel COSSON - Nicolas POIRIER pouvoir à Carole LEGUENET – Hervé PATY -

Mme Thérèse SAUDRAIS a été élue secrétaire de séance.

Objet de la délibération : PERSONNEL COMMUNAL – Créations et suppressions de postes – (Nomenclature : 4.1.1) -

Mme le Maire indique qu'afin de répondre aux besoins du service, d'adapter l'organisation du travail et dans le cadre des déroulements de carrière et suite à un départ à la retraite, il est proposé au conseil municipal la création et la suppression de postes.
Conformément à la réglementation en vigueur, les suppressions de postes seront soumises pour avis au Comité Social Territorial (CST) lors de sa prochaine réunion. La délibération relative à la création de poste est, quant à elle, soumise à l'approbation du conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- ***DÉCIDE de créer les postes suivants :***
  - Rédacteur principal 1ère classe à temps complet à compter du 1er avril 2026,
  - Adjoint technique principal 1ère classe à temps complet à compter du 1er avril 2026,
  - Adjoint technique principal 2ème classe à temps complet 1er juillet 2026,
  - Attaché principal à temps complet du 1er juillet 2026,
- ***DÉCIDE la suppression corrélative des postes suivants :***
  - Adjoint administratif à temps non complet (28 heures hebdomadaires),
  - Adjoint technique à temps complet,
  - Adjoint technique à temps complet,
  - Attaché à temps complet,
- ***AUTORISE Mme le Maire à procéder aux nominations.***

Fait à La Guerche de Bretagne,
Le 25 février 2026

Thérèse SAUDRAIS
Secrétaire de séance

Élisabeth GUIHENEUX
Maire

MAIRIE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE 35130

Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la réception en Préfecture le
Et de la publication ou notification le

2, rue du Cheval Blanc – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
02 99 96 21 09
E-mail : mairie@laguerchedebretagne.fr